

Plateforme ANJOU DOMICILE



**Votre emploi
dans les services
à la personne**

Anjou Domicile
Plateforme des services d'aide et de
soins à domicile du Maine-et-Loire

Les services à la personne : un secteur dynamique!

L'évolution des modes de vie, l'éclatement des structures familiales, l'isolement des personnes dépendantes, le vieillissement de la population, le travail des femmes de plus en plus important, le choix du style de vie de plus en plus individualisé... Autant de changements qui modifient les comportements de consommation et contribuent à l'augmentation des demandes de services à domicile et donc au développement des emplois de ce secteur.

« Intervenir à domicile c'est faire le choix d'un métier exigeant (et parfois difficile) au service des autres .»

Depuis plus de 15 ans, les métiers de l'intervention à domicile se sont largement professionnalisés afin de faire face aux nouvelles conditions d'intervention (publics de plus en plus fragilisés, niveau d'exigence des particuliers accentué, complexification des champs de l'intervention...).

De nombreux métiers et services

Il existe de nombreux métiers dans les services à la personne. Ils ont en commun de contribuer au bien être des personnes à leur domicile afin:

- De déléguer certaines tâches récurrentes du quotidien;
- D'assurer un équilibre entre la vie de famille et la vie professionnelles des personnes aidées;
- D'accompagner au quotidien les enfants en âge et personnes âgées ou handicapées.

À retenir

8 prérequis :

- Avoir une réelle envie d'aider les autres.
- Avoir des aptitudes relationnelles (métier de contact)
- Être captable de travailler seul, en autonomie (s'avoir s'organiser, gérer son temps et ses déplacements.)
- Savoir lire et écrire
- Être disponible (avoir organisé sa vie familiale pour être disponible pour les missions confiées)
- Avoir une bonne condition physique et être solide psychologiquement.
- Être mobile (1^{er} critère de recrutement)
- Avoir un niveau de compétences adapté aux missions confiées.

Les métiers de l'intervention



Témoignage

« Ma journée de travail commence auprès d'une famille qui a trois enfants. Quand j'arrive, ils sont tous partis. J'organise moi-même mon travail : je nettoie, je range toutes les pièces de la maison ; je m'occupe du repassage. Parfois, la famille me laisse un mot pour me dire ce qu'il y a à faire en plus, comme nettoyer le frigo, par exemple. Quand la famille rentre le soir, je sais qu'ils sont contents de trouver leur maison toute propre. Je me sens utile.

Après, je vais chez un célibataire. Il travaille beaucoup et rentre tard : il me fait confiance pour que je m'occupe de tout : je nettoie et range, mets en route la machine à laver le linge, fais son repassage et arrose ses plantes. Je le soulage pour toutes les tâches ménagères de la maison. »

Joséphine

Agent à domicile - témoignage
recueilli par Anjou Domicile

5 types de professionnels sont amenés à réaliser des interventions dans le cadre de l'aide à domicile

Ces professionnels ont tous en commun la même base de travail : la réalisation de tâches matérielles d'entretien de l'habitat. En revanche, les publics, les conditions et les objectifs d'intervention changent d'un métier à l'autre.

L'agent à domicile :

catégorie A* Code Rome : 1304

L'agent intervient en autonomie afin d'assurer des activités domestiques simples pour un meilleur confort de vie des personnes.

Il réalise et aide à l'accomplissement des activités d'entretien du domicile (ménage, repassage, préparation des repas) essentiellement auprès de personnes en capacité d'exercer en capacité d'exercer un contrôle et un suivi de

Compétences

- Savoir organiser et adapter son travail
- Savoir travailler en autonomie
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité
- Avoir des capacités d'adaptation rapide.

Conditions d'accès

Il n'y a pas de qualification spécifique exigée pour intervenir comme agent à domicile. Il faut avoir suivi une scolarité complète (obligatoire) et avoir une expérience personnelle de la vie quotidienne (entretien de la maison)

* selon la convention collective de la BAD

Témoignage

« Je me sens tellement utile! Je m'arrange pour faire « avec » la personne de façon à ce qu'elle reste le plus longtemps autonome possible. Nos temps d'intervention sont parfois courts, et il m'arrive de me sentir frustrée.

J'aime les faire rire, les voir sourire, j'aime rendre vivables des situations difficiles, rendre de la qualité de vie. J'adoucis l'agressivité, j'anticipe. Les personnes âgées sont des livres ouverts. Passer du temps à feuilleter avec

« Je me sens tellement utile! » une personne un album photo, c'est passer un bon moment avec elle mais également faire un travail sur la mémoire, la stimuler et bien sûr s'intéresser à son histoire directe, son travail sa famille. C'est rétablir de la vie dans le déroulé du quotidien des personnes que nous avons en charge.

Notre rôle principal finalement c'est de remettre de « l'humain » là où il a disparu. Je sais que lorsque je repasse du linge, je fais plus qu'un acte ménager : je redonne à la personne la possibilité de choisir ses vêtements, de se faire plaisir et de faire l'effort de se laver. Elle retrouve ainsi de la dignité, une image positive d'elle même, l'envie de sortir, de retrouver des amis, de recevoir de la famille et pourquoi pas l'envie de rejoindre un club et d'aller danser! Je suis là aussi pour l'accompagner et lui servir de cavalière s'il y a besoin! »

Marie-Chantal

« Un métier: aide à domicile » -
Pléiades Emploi services Hérault
FSE Equal Pyramide



L'assistant de vie / Employé à domicile : Catégorie B* Code Rome 1302

Compétences

L'assistant de vie réalisé et aide à l'accomplissement des activités domestiques et administratives auprès de personnes ne pouvant plus faire, en totale autonomie, les actes ordinaires de la vie courante ou rencontrant des difficultés passagères. Il les assiste et soulage par son aide. Il intervient ainsi auprès des personnes âgées, handicapées et des jeunes enfants.

- Savoir s'organiser et adapter son travail rapidement en fonction du logement, des personnes et des difficultés qu'elles rencontrent.
- Savoir travailler en autonomie
- Connaitre les règles d'hygiène et de sécurité
- Savoir prendre des initiatives et être réactif face aux situations rencontrées.

Conditions d'accès

- Être en cours d'accès au diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale par formation ou par validation des acquis et de l'expérience dans les conditions qui seront définies par réglementation.
- Être en cours d'accès du diplôme d'auxiliaire de vie sociale soit par la formation soit par la VAE.

Ou titulaire du diplôme, certificats ou titres suivants:

- BEP carrière sanitaire et sociale
- BEPA option services, spécialité services aux personnes
- BEPA, option économie familiale et rurale
- CAP agricole, option économie familiale et rurale
- CAP agricole et para agricole employé d'entreprise agricole option employé familial
- CAP petite enfance
- CAP employé technique de collectivités
- Titre assistant de vie du Ministère du travail
- Titre employé polyvalent
- Brevet d'aptitudes professionnelles assistant animateur technique

Il intervient pour l'entretien du logement (ménage, repassage), les courses, l'aide à la toilette, la préparation des repas, l'aide à la mobilité, l'aide administrative, le maintien du lien social mais également pour la garde d'enfants à domicile avec des activités éducatives et d'éveil.

Les métiers de l'intervention suite...

Aide Médico – Psychologique

L'Aide Médico – Psychologique (AMP) exerce une fonction d'accompagnement auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes en situation de Handicap.

Il intervient au sein d'équipes pluri-professionnelles. A ce titre, il peut travailler au domicile ou en structure d'accueil et vient en appui, selon les circonstances, d'un éducateur un animateur, un infirmier, un kinésithérapeute...

Condition d'accès

Pour exercer ce métier le diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP) est obligatoire.

Auxiliaire de Vie Sociale (AVS) catégorie C * Code Rome 1302

L'auxiliaire de vie sociale aide les personnes fragiles ne pouvant plus assumer seules les activités quotidiennes afin de les maintenir dans leur lieu de vie et préserver leur autonomie. Il effectue un accompagnement social et un soutien auprès de ces personnes (stimule, accompagne, soulage, apprend à faire).

Il intervient auprès des personnes âgées, handicapées, malades, dans l'incapacité de faire seule l'entretien du logement (ménage, repas), les courses, préparation des repas, aide à la toilette, aide à l'alimentation, mobilité et la stimulation sociale et relationnelle (faire le lien avec la famille).

Il va coordonner son action avec l'équipe soignante et participer à l'évaluation de la situation en adaptant son intervention à l'évolution de l'état de dépendance de la personne.

Compétences

- Avoir de fortes capacités relationnelles : aisance relationnelle, écoute.

- Être autonome pour intervenir seul au domicile et organiser son travail en fonction des publics et des situations.
- Être réactif et dynamique, savoir prendre des initiatives.
- Savoir d'adapter.
- Avoir une excellente connaissance des différents publics et des pathologies liées au vieillissement et au handicap.
- Savoir répondre aux besoins spécifiques des personnes fragilisées.

Condition d'accès

Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS) ou du CAFAD (sont dispensées de cette condition les personnes titulaires d'un diplôme d'État de TISF qui justifient d'une expérience professionnelle dans un emploi d'intervention à domicile d'au moins six mois)

Témoignage

« Ce que j'aime dans mon métier, c'est de pouvoir prendre des décisions, faire des propositions aux personnes et à leur famille. En faisant du ménage, je fais de l'aide à la vie quotidienne, de l'éducation à l'hygiène de vie. J'ai beaucoup de satisfaction avec les personnes dont je m'occupe; je suis sûre qu'elles ressentent la même chose que moi, et c'est réconfortant. Avec certains, les liens ont été si forts qu'ils me manquent depuis leur décès. Faire du maintien à domicile, c'est prendre en charge le bien-être des gens. Ma présence auprès d'une personne diabétique par exemple, est un gage de surveillance efficace pour l'équipe médicale. Je participe à l'amélioration de sa santé et à l'équilibre de son alimentation, en la faisant participer le plus possible au choix des menus, à leur préparation. Lorsqu'on mange par plaisir et pas seulement par obligation, c'est une chance supplémentaire pour que l'état ne se dégrade pas.

Nous avons là un rôle éducatif qui n'est pas négligeable, comme en cas de canicule par exemple. Les personnes oublient de boire la plupart du temps, et notre présence comme notre vigilance évitent bien des catastrophes. Et en prenant soin de la santé de la personne, on rassure également la famille. »

Huguette

« Un métier: aide à domicile » -

Pléiades Emploi services Hérault –FSE Equal Pyramide



Technicien de l'intervention Sociales et Familiale

(TISF) catégorie C * Code Rome 1302

Le TISF intervient dans le cadre d'un soutien éducatif, technique et psychologique auprès de familles connaissant des difficultés passagères ou plus durables. Il effectue une intervention sociale préventive et répartie à travers des activités d'aide à la vie quotidienne (entretien du logement, organisation de la maison, gestion administrative et aide à la gestion du budget...) et à l'éducation des enfants

Il accompagne la famille afin qu'elle retrouve son autonomie suite aux différentes difficultés rencontrées (grossesse et arrivée d'un nouvel enfant, décès du conjoint ou d'un enfant, maladie ou hospitalisation d'un enfant ou du conjoint, violence conjugale, maltraitance envers les enfants...)

Par son action, il favorise l'insertion des personnes et les maintient dans leur environnement.

Un TISF intervient auprès de familles fragilisées avec enfants de moins de 14 ans et toujours en présence de la famille.

Condition d'accès

Il faut être obligatoirement titulaire du Diplôme d'État de TISF (DETISF) ou du certificat de travailleuse familiale (diplôme du Ministère de la santé)

Témoignage

« J'ai toujours estimé que c'était un beau métier : ce n'était pas un pis-aller mais une vraie décision, même si je n'imaginai pas rester dix huit ans.

« Le travail est différent selon le type de famille »

Le travail est différent selon le type de famille. Pour ma

part, j'interviens souvent auprès de mères avec de nombreux enfants pour qui je m'occupe de l'entretien de la maison, du linge, du classement des papiers administratifs, etc.

Il m'arrive quelques fois de conseiller une famille pour mieux gérer son quotidien. Je me permets même parfois de secouer un peu les gens!

Le secret pour que cela fonctionne, c'est d'instaurer la confiance. En donnant du temps libre à une mère, je lui permets d'être plus disponible pour elle-même, pour sa famille et pour son couple. Je réponds à un vrai besoin global.

Il arrive aussi malheureusement que l'on se pose des questions sur une maltraitance ou un problème passé jusque là inaperçu comme l'alcoolisme, la dépression, la consommation de drogue... Nous devons parfois alerter d'autres services pour prendre le relais ; c'est une très grande responsabilité. En revanche, c'est bien notre présence qui permet cette vigilance. »

Chantal

« un métier: aide à domicile » - Pléaides Emploi Services Hérault – FSE Equal Pyramide



Les métiers de l'encadrement

intermédiaire

Responsable de secteur catégorie E * Code Rome 1403

Le responsable de secteur correspond au premier niveau d'encadrement d'aide à domicile. Il exerce sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique (direction ou cadre de secteur). Il est l'intermédiaire entre l'intervenant à domicile et le bénéficiaire. Il assure ainsi la mise en œuvre et le suivi du service mis en place à domicile en mobilisant les ressources humaines nécessaires.

Ses missions

Il évalue les besoins au domicile, définit le projet de vie du demandeur, en lien avec lui, et formalise l'action qui sera mise en œuvre.

Il constitue ou aide à constituer les demandes de prise en charge financière pour le compte des bénéficiaires du service. Il évalue régulièrement l'intervention afin de l'ajuster.

Il assure l'encadrement d'une équipe d'intervenants à domicile et la gestion des ressources humaines qui en découle. Il organise ainsi l'activité des intervenants (gestion des plannings). Il supervise et évalue le travail, accompagne les professionnels au quotidien : propose des plans de formation individuels, organise les réunions d'équipe et de coordination.

Compétences et qualités attendues

Le responsable de secteur doit avoir un sens aigu de l'organisation. Il doit être réactif et savoir travailler sous pression (il est le maillon entre le bénéficiaire du service et l'intervenant à domicile). Il doit savoir animer et coordonner une équipe et avoir une bonne connaissance de la législation sociale.

Conditions d'accès

Être titulaire d'un diplôme d'État :

- De Conseiller en Économie Sociale et Familiale (DECESF)
- D'Assistant Social
- D'Éducateur Spécialisé
- Ou de travail social

Ou :

- Le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S)
- La licence « management des services de proximité »

L'ensemble des activités des services à

la personne

L'aide aux familles

- Garde d'enfants à domicile
- Accompagnement d'enfants dans leurs déplacements
- Soutien scolaire/ Cours à domicile
- Assistance informatique
- Assistance administrative

L'aide aux personnes dépendantes

- Garde-malade
- Assistance aux personnes âgées ou dépendantes
- Assistance aux personnes handicapées
- Aide à la mobilité et transports pour les personnes en difficultés
- Conduite du véhicule personnel
- Soins esthétiques
- Soins et promenades d'animaux de compagnie
- Téléassistance

L'aide à la vie quotidienne

- Ménage/repassage
- Collecte et livraison de linge repassé
- Jardinage
- Bricolage
- Surveillance et maintenance de résidence
- Préparation de repas et courses
- Livraison de repas
- Livraison de courses

La formation pour adultes

La formation: un atout pour réussir

Les structures qui emploient des salariés dans ce secteur sont en constante recherche de personnel qualifié pour intervenir auprès des personnes âgées, des enfants, des familles, des personnes malades ou dépendantes. Ces qualifications vous donneront accès au titre de Technicien d'Intervention Sociale et Familiale, d'Auxiliaire de Vie Sociale ou d'Assistant de Vie aux Familles.

Les métiers du domicile sont des métiers très exigeants. Ils supposent bon nombre de compétences et habiletés qui peuvent s'acquérir par la formation et qui s'enrichissent par l'expérience.

Nous vous invitons vivement à prendre contact avec les organismes qui dispensent les formations qualifiantes pour adultes afin d'obtenir des informations complémentaires.



Centres de formation pour adultes

Centre de formation secteur d'Angers

Titre Assistante de Vie aux familles

MFR La Saillerie

AFPA

CCI

CAP Petite enfance

GRETA

MFR La Saillerie

CCI

Assistant de soins en Gériatrie

ISFO

Diplôme d'État Auxiliaire de Vie Sociale

MFR La Saillerie

Diplôme d'État Aide Médico Psychologique

CEFRAS

Diplôme d'État Technicien d'intervention Sociale et Familiale

CEFRAS

Coordonnées des centres de formation

Secteur Angers

MFR La Saillerie : 02 41 91 23 25

AFPA : 3936

CCI : 02 41 20 53 60

GRETA : 02 41 24 11 15

ISFO : 02 41 72 17 17

CEFRAS d'Angers : 02 41 20 59 90

Centre de formation secteur de Cholet

Titre Assistante de Vie aux familles

Jeanne Delanoue

Centre de formation Robert d'Arbrissel

CAP Petite enfance

Jeanne Delanoue

Centre de formation Robert d'Arbrissel

Diplôme d'État Aide Médico Psychologique

CEFRAS

Diplôme d'État Aide Médico Psychologique

CEFRAS

BTS Économie Sociale et Familiale

Jeanne Delanoue

Centre de formation secteur de Saumur

Titre Assistante de Vie aux familles

MFR Doué la Fontaine / Lycée des Ardilliers

CAP Petite enfance

MFR Doué la Fontaine / Lycée des Ardilliers

Secteur Cholet

Jeanne Delanoue : 02.41.63.74.74

Centre de formation Robert d'Arbrissel : 02 41 30 61 80

CEFRAS de Chemillé : 02 41 30 57 09

Secteur Saumur

MFR Doué la Fontaine : 02 41 59 12 77

Lycée des Ardilliers : 02 41 83 15 00

REFERENTIEL DE COMPETENCES

Les douze compétences du référentiel sont définies en fonction du métier d'aide à domicile :

La définition replace la compétence dans le contexte professionnel en tenant compte des caractéristiques et des contraintes du métier d'aide à domicile.

Sens de l'organisation : Capacité à organiser son travail, à établir des priorités et à gérer son temps pour atteindre les objectifs fixés dans les délais requis

Initiative : Capacité à aller au-devant des demandes ou des besoins, à proposer des idées et les mettre en œuvre

Confiance en soi : Capacité à s'affirmer, à débattre et défendre un point de vue, à accepter les critiques sans être déstabilisé(e).

Sens des responsabilités : Capacité à assumer son action dans la limite de sa fonction, à respecter et appliquer les mesures liées à l'hygiène, la sécurité, l'environnement et au principe de précaution.

Polyvalence : Capacité à réaliser des activités diversifiées en ayant une approche globale de son intervention.

Facilité à faire des tâches répétitives : Capacité à effectuer dans la durée les mêmes tâches ou les mêmes gestes plusieurs fois de suite, sans en être affecté.

Facilité à travailler sous pression : Capacité à garder son calme et à ne pas perdre ses moyens dans des situations déstabilisantes, inhabituelles ou en cas de surcharge de travail.

Sens de l'observation : Capacité à repérer la façon de vivre de quelqu'un, les caractéristiques d'un lieu, à identifier un changement, à détecter un problème.

Adaptation : Capacité à faire face aux changements et aux imprévus, aux différentes façons de faire et d'être.

Communication : Capacité à construire une relation avec les personnes qui nous entourent, à s'intéresser à leur situation en faisant preuve d'empathie.

Relation de service : Capacité à agir de manière professionnelle en offrant un service de qualité et en établissant une relation de confiance tout en gardant une distance avec la personne aidée, en respectant l'intimité (habitudes, goûts, opinions publiques...) et la confidentialité des informations.

Travail d'équipe : Capacité à accomplir les tâches qui nous sont confiées tout en collaborant avec d'autres personnes (entourage familial, intervenants professionnels, structures) à la réalisation d'un objectif commun. Capacité à identifier les rôles et missions de chacun.

Pour en savoir plus

02 41 682 682

contact@anjoudomicile.fr

www.anjoudomicile.fr



La nomenclature des niveaux de formation

Elle renvoie à un niveau de qualification (responsabilité dans l'emploi)

Niveau V Le niveau V équivaut à un niveau de formation brevet d'études professionnelles (BEP) ou d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP).

Niveau IV Il est équivalent à un niveau de formation brevet professionnelle (BO), brevet de technicien (BT), baccalauréat professionnel ou baccalauréat technologique.

Niveau III Équivalent à des niveaux du diplôme des Instituts Universitaires de Technologie (DUT) ou du Brevet de Technicien Supérieur (BTS)

Niveau II et Niveau I Personnel occupant des emplois exigeant une formation d'un niveau comparable à celui de la licence ou de la maîtrise.

Source : circulaire interministérielle n° 11-67-300 du 11 juillet 1967